

Sur rendez-vous

Nyons:
2^e et 4^e mercredis matin du mois

Buis-les-Baronnies:
1^{er} et 3^e mercredis matin du mois

Dieulefit:
tous les vendredis matins

Suze-la-Rousse:
1^{er} lundi après-midi du mois

Donzère:
3^e lundi après-midi du mois

Saint-Paul-Trois-Châteaux:
2^e et 4^e jeudis matin du mois

Grignan:
2^e lundi après-midi du mois

Valréas:
2^e et 4^e jeudis après-midi du mois

Montélimar: tous les lundis
matins et les vendredis après-midi

Permanences téléphoniques
au 04 75 26 22 53 ou par mail
infoenergie@ceder-provence.org
> mardi: 14h-17h
> lundi, jeudi et vendredi:
9h-12h et 14h-17h

Le service public de la Performance Énergétique de l'Habitat est déployé par 5 territoires partenaires du Sud Drôme et du Nord Vaucluse. Il est animé par le CEDER.



LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE vous accompagne dans vos travaux d'économie d'énergie

Conseils, diagnostics

et aides financières



Communauté de communes Drôme Sud Provence
3 Rue Jean Charcot - 26700 Pierrelatte
ccdsp.fr - 04 75 96 63 02

CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence

Infos:
04 75 26 22 53

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes avec

 **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover son habitat

CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence

Le Service Public de la Performance Énergétique

C'EST QUOI ?

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'habitat et du «petit tertiaire», est un dispositif global d'accompagnement. Guichet unique de soutien aux démarches de rénovation performante des logements et des bâtiments à usage tertiaire, il apporte notamment des informations techniques et financières personnalisées.

Un service public gratuit accessible à tous

C'EST POUR QUI ?

- Vous êtes propriétaire occupant votre logement (individuel ou collectif)
- Vous êtes propriétaire bailleur du logement
- Vous êtes propriétaire exploitant votre local à usage tertiaire
- Vous êtes propriétaire bailleur du local à usage tertiaire
- Vous êtes locataire et souhaitez réaliser des travaux en accord avec votre propriétaire
- Vous êtes une entreprise ou un artisan RGE du Bâtiment et souhaitez être au courant des lois, des aides financières et de l'accompagnement de votre client.
- Vous êtes une entreprise ou un artisan RGE du Bâtiment et souhaitez être conseillé sur les formations techniques de la rénovation énergétique performante.

Des conseillers vous accompagnent à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique

DE LA CONCEPTION AU SUIVI DES CONSOMMATIONS

Nous vous accompagnons dans votre projet de travaux avec un pré-diagnostic, des préconisations techniques neutres, une aide à la décision du scénario, à l'optimisation des aides financières et à la mise en relation avec les professionnels RGE.

- › **isolation** › **menuiseries** › **chauffage**
- › **ventilation** › **eau chaude sanitaire**
- › **climatisation** › **énergies renouvelables**

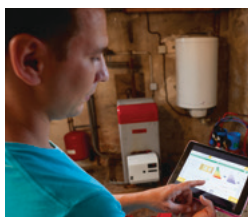
Les aides financières

QUI ME CORRESPONDENT

Une assistance pour mobiliser toutes les solutions de financement :

- Subventions, aides publiques territoriales
- Crédits d'impôts, TVA réduite sur travaux de performance énergétique
- Mobilisation de prêts à taux avantageux
- Prêts à taux zéro
- Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie

Attention, les demandes d'aides doivent être faites avant le commencement des travaux



Une rénovation performante

C'EST QUOI ?

- Une rénovation globale BBC permet de traiter l'ensemble des problématiques énergétiques : isolation – chauffage – ventilation – menuiseries, et favorise la coordination des corps de métiers du bâtiment. Les notions importantes : isoler son logement, assurer une bonne étanchéité à l'air, gérer l'humidité et ventiler. La coordination des différents corps de métiers permet de renforcer la continuité thermique du bâtiment.
- Pour une rénovation BBC par étape, c'est à dire échelonnée dans le temps, il est très important de comprendre quels sont les postes du logement qui entraînent la plus grosse déperdition d'énergie.
- La priorité est à l'isolation et il faut rénover dans le bon ordre pour éviter les erreurs. Par comparaison avec une rénovation par étapes, une rénovation globale BBC permet d'économiser sur le budget travaux, elle mobilise moins d'acteurs et fait gagner du temps.



Le service public n'effectue pas de démarchage à domicile. Aussi, méfiez-vous des démarcheurs qui se réclament de la collectivité territoriale, d'organismes publics comme l'ADEME, l'Anah ou l'ANIL ou de votre fournisseur d'énergie.

